VILLE DE COURBEVOIE
Hauts-de-Seine

Direction de l'Enseignement

Tél. : 01.71.05.79.27

Aux parents des élèves
des écoles maternelles et élémentaires

Courbevoie, le 8 - NOV. 2012

Madame, Monsieur,

Le paramétrage des bornes tactiles destinées au badgeage des enfants a fait l'objet de correctifs afin de mettre un terme aux difficultés rencontrées au début du mois de septembre lors de l'utilisation de ces appareils et tenir compte des remarques formulées par certains parents d'élèves.

Ces correctifs permettent de remettre en fonctionnement les bornes des différentes écoles selon le planning suivant :

- **lundi 12 novembre 2012** : les écoles Alphonse de Lamartine, Camille Claudel, Logie, Les Genêts et Louis Hubert Allié.

- **jeudi 15 novembre 2012** : les écoles Alexandre Dumas, André Malraux, Jean de La Fontaine, Marcel Achard, Rouget de Lisle, Alfred de Musset, Aristide Briand, Fontanes, Francoise Dolto, La Farandole, Molière, Mozart, Saint Exupery et Sonia Delaunay.

- **lundi 19 novembre 2012** : les écoles Anatole France, Armand Silvestre, Auguste Rodin, Guynemer, Jean de La Bruyère, Jean Mermoz, Pierre de Ronsard, Alphonse Daudet, Charles Perrault / Kleber, Joachim du Bellay, Jules Verne, Les Ajoncs, Les Fauvelles, La Marelle, Théophile Gautier, Les Vanettes et Watteau.

Je vous invite à découvrir en pièce jointe deux notices destinées à vous familiariser avec le fonctionnement de ces bornes. Le premier mode d'emploi concerne les bornes installées dans les écoles maternelles et s'adresse aux parents. Le second mode d'emploi, réalisé pour les écoles élémentaires, est destiné aux élèves. Vous constaterez que des pictogrammes ludiques ont été ajoutés à chaque rubrique d'activité afin de faciliter l'emploi des bornes par les enfants. De même, afin de retracer le déroulement type d'une journée scolaire, les rubriques ont été classées par ordre chronologique.

Enfin, j'attire votre attention sur la nécessité de valider systématiquement la rubrique goûter en cas de fréquentation de la garderie, de l'étude surveillée ou d'une activité postscolaire à partir de 16h30.

Bien entendu, la direction de l'Enseignement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Pour le maire
Député des Hauts-de-Seine

Marie-Pierre LIMOGE
Adjointe au maire
Déléguée à la vie scolaire et à la jeunesse

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité